



Charte promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance

- 1. Adopter en toute circonstance une attitude professionnelle d'écoute et de discernement à chaque étape du parcours de la personne accompagnée.**
- 2. Donner à la personne une information accessible, individuelle et loyale.**
- 3. Garantir à la personne d'être co-autrice de son projet en prenant en compte sa liberté de choix et de décision.**
- 4. Mettre tout en œuvre pour respecter l'intégrité physique et psychique, la dignité et l'intimité de la personne.**
- 5. S'imposer le respect de la confidentialité des informations relatives à la personne.**
- 6. Agir contre toute forme de maltraitance et de violence.**
- 7. Accompagner la personne à l'autonomie afin de la préparer au mieux à la sortie de la structure.**
- 8. Rechercher constamment l'amélioration des prestations d'accueil, d'hébergement, d'hygiène, etc.**
- 9. Garantir un accompagnement global de la personne (social, administratif, médical, juridique...) conforme aux bonnes pratiques et recommandations.**
- 10. Évaluer et prendre en compte la satisfaction des personnes et de leur entourage dans la dynamique d'amélioration continue des services proposés.**



Tableau de référencement des RBPP et outils de la HAS applicables au secteur

ETABLISSEMENT	Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux	Élaboration, rédaction, et animation du projet d'établissement ou de service	Ouverture de l'établissement à et sur son environnement	Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi des personnels au regard des populations accompagnées			
ACCOMPAGNEMENT	Accompagner la scolarité et contribuer à l'inclusion scolaire	Repérage et accompagnement des situations de ruptures dans les parcours des personnes accueillies en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)	La personnalisation de l'accompagnement des personnes accueillies dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada)	Concilier vie en collectivité et personnalisation de l'accueil et de l'accompagnement	Les attentes de la personne et le projet personnalisé	Accompagner l'accès aux droits dans les établissements ou services de l'inclusion sociale relevant de l'article L312-1 du code de l'action sociale et des familles	
SANTE ET HANDICAP	Spécificités de l'accompagnement des adultes handicapés psychiques	La prise en compte de la santé physique et psychique des personnes accueillies dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale	L'accompagnement à la santé de la personne handicapée	Prévention des addictions et réduction des risques et des dommages (RdRD) dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)	Accompagnement personnalisé du retour à domicile après accouchement des mères en situation de vulnérabilité et de leurs nouveaux nés		
AUTONOMIE	L'outil de repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation	Repérage des risques de perte d'autonomie ou de son aggravation pour les personnes âgées - Volet domicile					
BIENTRAITANCE	La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre	Bientraitance : promouvoir une culture commune pour les professionnels et les usagers des secteurs sanitaire et médico-social	Évaluation globale de la situation des enfants en danger ou risque de danger : cadre national de référence	Repérage et accompagnement en Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) des victimes et des auteurs de violences au sein du couple	Les espaces de calme-retrait et d'apaisement	Mission du responsable de service et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance à domicile	Mission du responsable d'établissement et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance
PARTICIPATION	Expression et participation des usagers des établissements relevant du secteur de l'inclusion sociale	Soutenir et encourager l'engagement des usagers dans les secteurs social, médico-social et sanitaire	Étude relative à la participation des usagers au fonctionnement des ESSMS	Améliorer la participation des usagers dans les commissions des usagers et les conseils de la vie sociale			